

SISS DE MONTMARAUULT

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU VINGT QUATRE JUILLET DEUX MIL VINGT TROIS

DATE DE CONVOCATION :24/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre juillet à dix-neuf heure, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni à la salle BCD du groupe scolaire Pierre et Marie Curie en séance publique sous la présidence de Madame Céline LETORT Présidente.

Etaient présents ou représentés : Mesdames et Messieurs

LAFOUCRIERE Sylvain (BLOMARD) SIDERE Jeremy (CHAPPES) GOUNON Mickael (CHAVENON) DOVILLAIRE Céline (CHAVENON) BOUCHON Carine (DEUX-CHAISE) ROHAC Laure (LOUROUX DE BEAUNE) SAINT-JULIEN Anne (MONTMARAUULT) PRENEY Martine (MONTMARAUULT) SOUILLAT Laetitia (MONTMARAUULT) MATHURIN Sandrine (MURAT) DEPRESLE Sylvain (SAINT-BONNET DE FOUR) CHEVALIER Joelle (SAINT-MARCEL EN MURAT) LAURENT Christian (SAINT-MARCEL EN MURAT) AUTISSIER Marie-Claude (SAINT-PRIEST E N MURAT) MELIN Joelle (SAINT-PRIEST EN MURAT) LETORT Céline (SAZERET) CHOMONT-BENY Christelle (TARGET) CROCHET-BAUDOUX Christine (VERNUSSE) VALERY Maxime (VOUSSAC)

Absents excusés Mesdames et Messieurs

GOSELIN Noémie (BEAUNE D'ALLIER) MARKOWSKI Séverine (BEAUNE D'ALLIER) NEDELEC Aline (BLOMARD) BENATALAH Hakim (CHAPPES) VISINONI Stéphanie (DEUX-CHAISES) TARAGONET Elise (LOUROUX DE BEAUNE) COLLIN Solène (MONTMARAUULT) DESCHAUME Brigitte (MURAT) BLANCHET Julien (SAINT-BONNET DE FOUR) SANVOISIN Sylvie (SAZERET) RUGE Delphine (TARGET) DAFFIX Lionel (VERNUSSE) GORBINET Stéphane (VOUSSAC)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Sandrine MATHURIN a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

**-Emploi Mme GAUME**

**-Convention d'adhésion au service de médecine préventive entre le CDG03 et le SISS**

**-Remplacement Mme LETORT au conseil d'administration du collège**

**-Questions diverses**

SISS DE MONTMARSAULT

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU VINGT QUATRE JUILLET DEUX MIL VINGT TROIS

### **Emploi Madame GAUME**

Madame la présidente explique au comité que Mme Gaume travaille à hauteur de 10h par semaine en CDD pour le siess au sein du collège Jeanne Cluzel depuis novembre 2022 en complément de son poste au conseil départemental.

Son travail consiste à aider les enfants du primaire au service, à l'entretien du self entre le passage des enfants du primaire et les collégiens et la plonge.

Après délibération, il a été décidé à l'unanimité de ne pas renouveler le contrat de Mme Gaume.

### **2023-010 : 1.3 Convention de mandats : Convention d'adhésion au service de médecine préventive**

Madame Céline LETORT rappelle que suite au décret n° 2022-551 du 13 avril 2022 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale, une nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive, qui annule et remplace la précédente est proposée.

Le comité syndical du SISS, après en avoir délibéré à 19 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide :

D'autoriser Mme la Présidente à signer la nouvelle convention.

### **2023-011 : 5.3 Désignation de représentants : élection des délégués au conseil d'administration du collège**

Madame Céline LETORT rappelle qu'après les élections du comité syndical, il convient de procéder au renouvellement des délégués au sein du conseil d'administration du collège.

Le 30 juillet 2020 avaient été élus à 30 voix pour

-Mme Isabelle MARGOT : titulaire

-Mme Céline LETORT : suppléant

Mme Céline LETORT décidant de démissionner Mr Maxime VALERY se propose de la remplacer

Le comité syndical du SISS, après en avoir délibéré à 19 voix pour, 0 contre et 0 abstention, décide :

D'accepter la candidature de Mr Maxime VALERY en tant que suppléant de Mme Isabelle MARGOT, titulaire

SISS DE MONTMARAULT

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU VINGT QUATRE JUILLET DEUX MIL VINGT TROIS

### Questions diverses

Mme la présidente fait état de la subvention de 5500€ octroyer au collège Jeanne Cluzel de Montmarault.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 7 juillet 2023, 1222,20€ ont été utilisés,

-674,38€ pour le voyage des classes de 4eme à st Etienne/Firminy

-135,36€ pour le voyage des classes de 5eme à Muroi

- 412,46€ pour le voyage des classes 5eme,4eme,3eme latinistes à Lezoux

Mme la Présidente fait lecture du courrier reçu par Mr le maire de Montmarault stipulant qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023 la mairie de Montmarault n'assurera plus le secrétariat et la comptabilité du siess, le comité demande à Mme la présidente de prendre rdv avec Mr le Maire afin de demander un éventuel report et de contacter en amont Mme Annie DENIS, ancienne secrétaire de mairie, pour nous aider.

À la suite d'un problème de difficulté pour atteindre le quorum, Mme la Présidente contactera la préfecture pour se renseigner comment faire pour éviter de re convoquer le syndicat si le quorum n'est pas atteint.

Est-il possible qu'un membre donnant son pouvoir soit compté parmi les présents ?

Est-il possible après une attente d'un quart d'heure de faire la réunion même si le quorum n'est pas atteint ?

Fait et délibéré le vingt quatre juillet deux mil vingt-quatre et ont signé avec nous les membres présents.

**Délibérations :**

**2023-010 : 1.3 Convention de mandats : Convention d'adhésion au service de médecine préventive**  
**2023-011 : 5.3 Désignation de représentants : élection des délégués au conseil d'administration du collège**

La Présidente,

Céline LETORT

La Secrétaire,

Sandrine MATHURIN